

Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 11 avril 2025

Date de convocation : 28 mars 2025

Étaient présents : MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, J-P Huet, P. Le Guellec.

Étaient excusés : Mme C. Dumortier et M. X. Hein.

Le quorum étant constaté, la séance du 11 avril 2025 est ouverte à 20 h 55, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 2 mai 2025.
- L'ONG UNITED RIDERS organise une balade motos, nommée « Balade Solidaire » le 1^{er} mai. Les véhicules traverseront la commune entre 9h15 et 13h00. Le CM émet un avis favorable.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Suite à la demande de dérogation scolaire, l'enfant Oscar Robillard Senet sera inscrit à l'école de Villers Bretonneux.
- Lors du conseil d'école le 25 mars 2025, les points suivants ont été abordés : les effectifs 2024/2025, les projets des classes, les coopératives scolaires et les travaux demandés dans les écoles.
- La commission communale des impôts s'est réunie le 5 avril 2025 à 11h.
- Les demandes de congés des employés communaux sont acceptées.
- M. Jean-Pierre Huet a assisté au séminaire annuel des correspondants Défense de l'arrondissement d'Amiens, le mercredi 19 mars à Villers-Bretonneux.
- Sous la présidence de M. Huet, le compte financier unique 2024 est présenté au conseil. Il fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement :

Dépenses :	- 186 997.73 €
Recettes :	+ 192 450.42 €
Résultat 2024 :	+ 5 452.69 €
Solde 2023 :	- 3 265.86 €
Résultat de clôture 2024 :	+ 2 186.83 €

Investissement :

Dépenses :	- 36 032.42 €
Recettes :	+ 28 126.00 €
Résultat 2024 :	- 7 906.42 €
Solde 2023 :	+ 22 655.88 €
Résultat de clôture 2024 :	+ 14 749.46 €

Le compte financier unique 2024 est approuvé (6 voix pour), hors de présence de M. le Maire.

- Après avoir exposé le compte financier unique 2024, M. le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement sur la ligne 002 pour un montant de 2 186.83 € et l'excédent d'investissement sur la

ligne 001 pour un montant de 14 749.46 €. L'affectation du résultat de l'exploitation est approuvée à l'unanimité.

- Concernant les taux d'imposition des taxes communales, après étude avec Mme STEFANIAK (conseiller aux décideurs locaux), la commission finances propose une augmentation des taux actuels pour l'année 2025, soit :

Taxe foncière sur le bâti :	51.07 %
Taxe foncière sur le non bâti :	35.13 %
Taxe habitation :	13.50 %

Proposition validée par le conseil par 5 voix pour et 2 voix contre (B. Deleau, B. Cavet)

- Le Budget primitif 2025 est présenté par le Maire. Celui-ci est équilibré à 203 180.83 € en fonctionnement et 42 839.46 € en investissement. Budget adopté à l'unanimité par le conseil municipal.
- M. le Maire explique que la nouvelle nomenclature comptable M 57, apporte une souplesse nouvelle en matière de virements de crédits. Après en avoir délibéré le CM autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Commission Communale d'Actions Sociales

- L'assemblée générale des Alençons aura lieu le 30 avril.

Communication, Relation, Loisirs

- Le complément de vaisselle pour la salle des fêtes a été fait et les armoires ont été rangées.
- Une cérémonie locale sera organisée le 25 avril, jour de l'Anzac. L'invitation sera distribuée dans la commune. Le rendez-vous est fixé à 10 h 30 à la Mairie, pour l'hommage au lieutenant Thompson.
- Concernant la cérémonie du 8 mai, le rendez-vous est fixé à 11 h au monument.
- Pour la fête locale, M. Vaillant sera présent avec ses attractions foraines les 7, 8 et 9 juin. La messe aura lieu le lundi à 10h30. L'école de musique Amadeus de Boves est retenue pour l'animation musicale de l'apéritif concert, le lundi à partir de 11h30.
- La réunion des associations locales aura lieu le 6 mai à 19h30, afin de coordonner les animations du week-end de Pentecôte, jours de la fête communale.

Environnement, Cadre de vie

- L'opération Hauts de France Propres a eu lieu le 15 mars à Cachy.
- Mme Dumortier présente un devis pour acheter des vêtements de travail aux employés communaux. Celui-ci est validé par le CM. Mme Dumortier se charge de passer commande auprès de la société Direct de Villers Bretonneux.

Urbanisme

- Suite aux dégradations sur le compteur, la SICAE souhaite intervenir prenant à sa charge une partie des travaux. Un nouveau devis sera demandé.
- M. le Maire donne lecture du courrier de M. Tavernier demandant l'aménagement du trottoir communal en place de stationnement. Ces travaux seront réalisés par M. Tavernier. Le CM émet un avis favorable. Un courrier précisant les modalités leur sera communiqué.
- Le SDIS 80 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme) effectuera une tournée de reconnaissance des bornes incendie le 15 avril.

Biens communaux, Travaux

- Les employés communaux ont terminer la remise en peinture de la façade de la salle des fêtes.

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes concernant les objectifs et les orientations du RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal). Les débats sur les objectifs et les orientations du futur RLPI doivent être tenus obligatoirement deux mois avant l'arrêt du projet. Celui-ci est à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 26 juin 2025. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir prendre acte de la tenue du débat au plus tard le 25 avril 2025 au sein de vos Conseils municipaux. Après en avoir délibéré le CM décide, à l'unanimité de prendre acte de la présentation des orientations générales du RLPI et de la tenue du débat sur les orientations générales du RLPI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec